

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1 Conservation du Patrimoine naturel			
PROTECTIONS	Rn, Rnr, Apb, Celrl	Réserve Naturelle Régionale du Marais de Wagnonville	Conseil Régional
ENS	Espaces Naturels Sensibles	Terrils de l'Escarpelle et des Pâturelles	Conseil Général
ZNIEFF de Type 1	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique	Marais de Roost-Warendin Vallée de l'Escrebieux, marais de Wagnonville et Bois des Anglais	Dreal
SRCE	Schéma Régional de Cohérence Écologique	Trame Verte et Bleue (SRCE-TVB) Approuvée le 16/07/2014	Dreal
I.2 Ressource en eau			
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Scarpe aval Mis en œuvre	Ddtm
CAPTAGE	Captage et champs captants	Captage de Flers en Escrebieux	Ars
ZDHS DAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
ZHESAGE	Zones Humides à enjeu des SAGE	Roselière de l'Ancienne Fosse Berna Bois des Anglais Terril de l'Escarpelle	Dreal
I.3 Conservation du patrimoine culturel			
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
SITES et MH	Sites classés et inscrits	Square Jemmapes Jardin de la Tour des Dames Site urbain de Douai Jardin des Plantes	Drac
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	A 21 – Autoroute : Protection 100 m D 643 et D 650 : Déviation agglomération Protection 100m D 643, D 645, D 650, D 917 - Départementales : Protection 75 m N 455 – Nationale : Protection 75 m	Conseil Général
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du conseil général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993 Sous réserves D'actualisation Par le Conseil Général	Conseil Général
BM UNESCO	Classement Bassin Minier Unesco	Ensemble minier de la Bellefôrière Cités de la Solitude, de la Ferronnière, du Godion, Saint-Joseph Cités de la Clochette et Notre-Dame Zone tampon	Mission Bassin Minier

II.1 Risques Naturels Inondations			
NAPPE	Inondations par remontée de nappes	Inondations du 01/03/2001 au 05/04/2002 Arrêté du 02/04/2003	Ddtm
CATNAT	Arrêtés de catastrophes naturelles	Catastrophes naturelles Inondations et coulées de boues du 07/07/1989 au 09/07/1989 Arrêté ministériel du 24/07/1990 Inondations et coulées de boues du 25/08/1990 au 25/08/1990 Arrêté ministériel du 04/12/1990 Inondations et coulées de boue du 06/07/1991 au 08/07/1991 Arrêté ministériel du 01/04/1992 Inondations et coulées de boue du 20/08/1992 au 20/08/1992 Arrêté ministériel du 18/05/1993 Inondations et coulées de boue du 19/12/1993 au 02/01/1994 Arrêté ministériel du 11/01/1994 Inondations et coulées de boue du 25/12/1999 au 29/12/99 Arrêté ministériel du 29/12/1999 Inondations et coulées de boue du 04/07/2005 au 04/07/2005 Arrêté ministériel du 04/07/2005	Ddtm
II.2 - Risques Naturels et Mouvements de Terrain			
CATNAT	Arrêtés de catastrophes naturelles	Catastrophes naturelles : Mouvements de Terrain du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté Ministériel du 29/12/1999	
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Faible Fort	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm
II.3 - Risques Technologiques			
PPRT	Plan de Prévention des Risques Technologiques	SOGIF WAZIERS approuvé le 23/11/2010 SOGIF FRAIS MARAIS – DOUAI Approuvé le 11/06/2009	Dreal
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/rechercheicform.php	Dreal
CANA	Zone effet de danger sur les canalisations	Hydrogène, Gaz, Hydrocarbure liquide	Dreal
II.4 Risques Sanitaires			
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AGRICOLE	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/rechercheicform.php	Ddpp
LEZP	Zone de prudence des lignes électriques à haute tension	Ligne aérienne de 225 kV Ligne souterraine de 90 kV	Rte

II.5 Risques Miniers			
ALEAMINIER	Étude aléas miniers	Tassement, Échauffement Effondrement localisé Gaz, Glissement superficiel	Dreal
PUTMINE	Inventaire des Puits de mines	L'ESCARPELLE ANICHE	Dreal
III Nuisances			
VB	Voies bruyantes 2002	Voir annexe ci-jointe	Ddtm
ICPE	Déchet	SHANKS ADB Dépannage LOGWAYS	Ddtm
BASOL	Sites et Sols Pollués	Agence EDF/GDF Ancienne usine d'agglomération du Fort de Scarpe Arbel Fauvet Rail BP France Coredis 59 Grande Paroisse Oxford Automotive (ex SOMENOR) Rivage Gayant Sanelec Saprotec SARL DRT	Dreal
VI Régimes fonciers			
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.M. du 06/11/1987 sur les zones U et NA du POS modifié le 29/03/1985 (Hors ZAD)	COMMUNE
V Participations financières (à compter du 01/03/2012)			
TAXE D'AMENAGEMENT			
	- Part Communale	4 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
	- Part Départementale	1,45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm